

**Aux représentants des médias**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Géo-Regards : Développement transfrontalier et mobilités**

*Neuchâtel, le 17 août 2012.-* L'entrée en vigueur de différents accords internationaux et la constitution d'entités supranationales – telles que l'Union européenne – ont contribué à redéfinir la signification et les fonctions des frontières nationales. Cette évolution a eu pour conséquence un accroissement de la mobilité des biens et des personnes entre les États et les régions, mais elle a également donné un nouvel essor au développement transfrontalier. Le dernier numéro de *Géo-Regards*, dirigé par Patrick Rérat (Université de Neuchâtel) et Doris Wastl-Walter (Université de Berne), explore cette thématique.

Ce numéro spécial aborde la redéfinition des frontières nationales en traitant du développement des régions transfrontalières sous l'angle de différentes formes de mobilité. Ces dernières concernent quatre grands thèmes de l'étude des frontières :

- La mobilité quotidienne transfrontalière. Dans le cas de frontières à la perméabilité croissante, de nombreux flux sont en augmentation. Ils ont en premier lieu trait au travail frontalier (qui est abordé sous l'angle des travailleurs eux-mêmes, des associations qui les représentent et du tissu économique) ainsi qu'aux habitudes de consommation (tourisme d'achat).
- La gestion des flux transfrontalier. Celle-ci apparaît comme un enjeu important pour les collectivités territoriales concernées notamment en termes d'offre de transports en commun. L'augmentation des flux traversant quotidiennement la frontière se heurte en effet à des infrastructures de transports qui n'ont généralement pas été conçues dans une perspective transfrontalière.
- La mobilité résidentielle transfrontalière. Ce terme désigne le phénomène d'installation de certains ménages de part et d'autre de la frontière. L'existence de différentiels notamment sur le marché immobilier incite des ménages à élire domicile d'un côté ou de l'autre de la frontière. C'est le cas par exemple entre la Suisse et la France.
- Les conséquences de la création d'une frontière. Alors que l'Union européenne se caractérise en son sein par des frontières de plus en plus poreuses, le phénomène inverse est observé dans d'autres contextes territoriaux. Deux exemples, l'un tiré de la colonisation et l'autre des frontières externes de l'Union européenne, montrent les conséquences de l'instauration ou du renforcement d'une frontière dans le contrôle et la régulation des mobilités.

Dans l'ensemble, ce numéro de *Géo-Regards* présente et analyse des pratiques, souvent créatives et originales, adoptées par des acteurs pour utiliser les frontières et en tirer parti, et ceci dans une vaste palette de contextes territoriaux (Europe de l'Ouest, Europe de l'Est, Afrique, etc.). Les contributions rassemblées ici mettent en lumière également les possibilités et opportunités créées par les différences entre États – en termes de structure économique et de cadre législatif – pour le développement des régions transfrontalières.

*Contact :*

*Patrick Rérat, co-directeur du quatrième numéro de *Géo-Regards* : revue neuchâteloise de géographie,*  
*Tél. : 032 718 16 38, [patrick.rerat@unine.ch](mailto:patrick.rerat@unine.ch)*

Les journalistes peuvent demander une copie du numéro au secrétariat de l'Institut de géographie : 032 718 18 12 ou [secretariat.geographie@unine.ch](mailto:secretariat.geographie@unine.ch).

La publication « Géo-Regards : revue neuchâteloise de géographie » est envoyée aux membres de la Société neuchâteloise de géographie ([www.s-n-g.ch](http://www.s-n-g.ch)) et fait l'objet de plus de 200 échanges avec des revues du monde entier. Il est possible de s'abonner et d'acheter un numéro en ligne sur le site <http://www.alphil.ch>.